

Cette étude a été commanditée par la CPNEF-SV dans le cadre de l'Accord national ADEC¹

Etude sur la relation formation / emploi dans le spectacle vivant

Céreq – Mars 2012

Synthèse : les grandes lignes de l'étude

Objectifs et conclusions de l'étude

Objectifs

La CPNEF-SV a demandé au Céreq :

- d'analyser le processus d'insertion et de professionnalisation des sortants de formation afin de décrire les modes d'entrée dans la vie active et les trajectoires ;
- de mesurer l'articulation entre la formation suivie et l'(es) emploi(s) exercé(s)

Conclusions

En résumé, l'étude :

- conforte le fait que la formation professionnelle est une voie efficace pour entrer dans les métiers du spectacle vivant. Cependant elle n'est pas l'unique voie ni même la principale ;
- montre que les formations spécialisées ont un effet variable, parfois accélérateur de carrière mais souvent faible voire négatif ;
- constate que la formation est une condition suffisante² mais pas nécessaire³ ;
- souligne l'individualisation des parcours ;
- pointe le rôle essentiel de la formation continue ;
- conclut que la formation initiale et la formation continue sont moins cloisonnées que dans les autres secteurs, et donc que les publics ont des statuts mixtes ;
- souligne l'impact des facteurs socio-économiques propres au marché du travail dans le spectacle vivant, conduisant une partie des formés à quitter le secteur pour rechercher ailleurs des conditions d'emploi plus favorables.

Retrouver l'intégralité de cette étude sur le site : www.cpnsv.org

¹ Accord d'Actions de Développement de l'Emploi et des Compétences

² La formation permet de travailler dans le secteur du spectacle vivant

³ La formation ne garantit pas l'accès à l'emploi dans le spectacle vivant

Méthodologie

- Exploitation de *l'Enquête génération 2004* du Céreq (profils de 620 individus analysés) complétée par 32 entretiens réalisés auprès de personnes trois ans après leur sortie de formation

L'insertion professionnelle dans le spectacle vivant ne pouvant pas se mesurer par le taux d'accès au CDI, des indicateurs relatifs à la densité d'emploi⁴ et à la focalisation⁵ ont été élaborés.

Principaux résultats

- L'étude confirme que le spectacle vivant est très attractif. Mais le niveau de vocation et le degré de volontarisme sont différents. On trouve des individus dont l'histoire chaotique traduit une ténacité et une constance dans des choix de vie quel qu'en soit le prix. D'autres fonctionnent à partir d'opportunités professionnelles, le spectacle vivant constituant une expérience parmi d'autres. L'attrait d'emplois plus rémunérateurs et stables hors de la branche est fort dès le début de carrière, notamment pour les administratifs et les techniciens, fatigués de « galérer ».

- Le nombre important de formations initiales laisse penser que la destinée des formés n'est pas assurée (importance de la demande d'emplois).

- La thèse adéquationniste⁶ est battue en brèche car le spectacle vivant fait travailler une grande part d'individus non formés initialement spécifiquement à ses emplois. Beaucoup ont suivi une formation leur permettant l'acquisition de compétences pointues, mais pas nécessairement dans le spectacle vivant.

C'est le cas tout particulièrement pour les techniciens et les personnels administratifs, pour qui la formation spécifique est un plus et intervient via la formation continue.

Pour les artistes, la formation spécifique au spectacle vivant est plus nécessaire mais elle ne suffit pas pour s'insérer durablement.

- Les personnes spécifiquement formées au spectacle vivant ont une densité d'emploi moindre et se focalisent sur le secteur. Les formations spécifiques conduisent à travailler moins dans les autres secteurs, et donc corrélativement, on observe une densité d'emploi moins bonne car le spectacle vivant offre peu d'emplois.

- On observe un effet enfermant des formations spécifiques au spectacle vivant car d'une part, les individus qui ont suivi ce type de parcours professionnalisants se montrent peu motivés pour travailler en dehors du secteur, et d'autre part, les autres secteurs d'activités ne reconnaissent pas véritablement les compétences acquises dans ces cursus qu'ils connaissent mal et dévalorisent.

- Globalement, les sortants de formations spécifiques au spectacle vivant s'insèrent dans l'emploi relativement rapidement (ont au moins une séquence d'emploi), mais l'insertion durable est assez rare. Il est plus probable de travailler au moins une fois dans le spectacle vivant que d'en vivre de façon pérenne.

- Quand la formation est spécifique, l'individu est plus exposé au chômage frictionnel⁷.

- En début de vie professionnelle, on constate l'existence d'une très forte pluriactivité au sein du spectacle vivant mais aussi en dehors, choisies ou non (nécessités alimentaires pour certains de cumuler avec des emplois plus rémunérateurs).

Les personnes qui ont la plus grande densité d'emploi sont celles qui sont pluriactives.

⁴ Durée des séquences d'emploi dans le secteur du spectacle vivant

⁵ Rémunérations issues du secteur du spectacle vivant

⁶ Adéquation entre la formation suivie et l'emploi occupé et vice versa (un individu qui travaille dans le secteur a été formé spécifiquement aux emplois du secteur). L'adéquationnisme est principalement observé dans les professions réglementées.

⁷ Temps d'accès à l'emploi à l'issue d'un parcours de formation

- Les apprentissages non formels⁸ (hors cursus de formation initiaux), jouent un rôle très important dans l'accès à l'emploi :

* d'une part ils renforcent la motivation/détermination à entrer dans le secteur ;

* d'autre part ils permettent de développer des premières expériences professionnelles lors desquelles de réelles compétences seront acquises, ainsi qu'un réseau, qui seront ensuite confortés lors du parcours de formation initiale.

Le rôle de ces apprentissages sont observables aussi bien pour les artistes que pour les techniciens et les personnels administratifs.

- Le sexe et l'origine sociale sont plus clivants dans l'accès à l'emploi dans le spectacle vivant que le fait d'avoir suivi une formation spécifique.

- L'insertion professionnelle des techniciens

Si les hommes augmentent progressivement leur densité d'emploi, les femmes sont plus confrontées à une forte précarité.

Les hommes. L'insertion est difficile mais progressive : moins rapide mais plus durable. La plupart ont suivi des formations initiales qui ne sont pas spécifiques au spectacle vivant (ex : venant de BTP) ; leurs compétences sont pointues et peuvent y être valorisées. Néanmoins quand ils ont suivi une formation spécifique, l'incidence est forte sur la densité d'emploi.

Les femmes. Elles rencontrent encore plus de difficultés d'insertion que les hommes alors qu'elles ont souvent un niveau de formation qui leur est supérieur. Leurs parcours professionnels sont plus chaotiques. Ceci du fait notamment qu'elles occupent des emplois traditionnellement très sexués moins porteurs sur le marché du travail (dans la coiffure-maquillage, le costume, le décor...). A moyen terme, elles quittent donc le spectacle vivant plus que les hommes, or leurs formations spécifiques sont peu porteuses en dehors.

- L'insertion professionnelle des personnels administratifs

Ces personnels sont surtout féminins et ont un haut niveau de diplôme.

Comparativement, ils ont un parcours d'insertion à l'issue de formations initiales spécifiques plus médiocre que les autres sortant de formations universitaires ou de cycles supérieurs.

Sur le moyen terme, on observe un fort taux de sortie du secteur de ces formés du fait d'une lassitude face à des conditions d'emploi peu satisfaisantes.

Si la formation spécifique dans les domaines administratifs permet d'accéder rapidement à des séquences d'emploi, l'inscription sur le marché du travail ne s'effectue pas dans la durée. Ces formés sont ceux qui quittent le spectacle vivant le plus vite.

Ce sont les individus non formés spécifiquement aux métiers administratifs du spectacle vivant qui abandonnent moins fréquemment le secteur.

Paradoxalement, les formations spécifiques sont loin de garantir la pérennité de l'emploi. De plus, elles seraient particulièrement enfermantes car peu reconnues en dehors.

- L'insertion professionnelle des artistes

Les artistes sont la catégorie qui recrute le plus parmi les formations spécifiques mais c'est aussi la catégorie où la formation garantit le moins l'insertion dans le spectacle même à court terme.

Ceci s'explique notamment par le fait qu'un grand nombre s'oriente vers l'enseignement après leur apprentissage artistique.

L'accès à l'emploi artistique est difficile. Si la formation initiale est néanmoins un facteur facilitateur, l'impact du genre et de l'origine sociale sont encore plus prégnants. Ainsi, les filles de cadres, issues majoritairement de formations supérieures, exercent principalement dans le professorat. Les fils de cadres connaissent quant à eux un parcours en tant qu'artiste interprète plus diversifié.

Les artistes d'origine populaire sont moins intégrés que les autres, quel que soit le parcours de formation.

Dans l'ensemble, les artistes résistent mieux à l'épreuve du temps et sont plus longtemps présents sur le marché du travail que les techniciens ou les personnels administratifs. Cette ténacité est sans doute moins liée à l'offre d'emploi qu'à une très forte motivation personnelle et à l'acceptation de conditions socio-économiques difficiles.

⁸ Pratiques amateurs ou activités culturelles de loisirs, bénévoles ou non

Méthodologie

- Suivi de salariés ayant suivi une formation continue en 2006 :
Comparaison de leur situation professionnelle avant et après, via un croisement entre des listes de stagiaires fournies par des organismes de formation et le fichier du Groupe Audiens, soit le parcours de 382 salariés étudié.
- Une méthode inédite expérimentée pour mesurer l'impact de la formation continue.

Principaux résultats

- Le taux d'activité dans le spectacle vivant augmente considérablement après la FPC⁹.
L'effet de la FPC dépend néanmoins des activités : il est moins fort sur les artistes que sur les techniciens et les personnels administratifs.
- Les salaires moyens sont plus élevés après la FPC. Si l'augmentation est nette pour les techniciens et les personnels administratifs, elle est peu marquée pour les artistes.
- Si le taux d'activité a augmenté, la plupart des salariés ne changent pas de catégorie d'emploi (exemples : passage de CDDU non ayants droits¹⁰ à CDDU ayants droits, ou encore de CDD à CDI... ou l'inverse).
La FPC a donc peu d'effet sur la stabilisation de l'emploi (accès aux CDI ou accès aux CDDU ayants droits).
- La FPC constitue une voie d'entrée dans le spectacle vivant pour des personnes qui n'y exerçaient pas avant.
Ces personnes issues d'autres secteurs accèdent plus facilement à la catégorie de CDDU ayants droits après la FPC que les salariés déjà présents dans le spectacle vivant relevant de la catégorie des CDDU non ayants droits.
- La FPC conduit ainsi à une augmentation du nombre de salariés en CDDU.
- L'effet protecteur de la FPC, capacité à rester dans le spectacle vivant, n'est ni avéré ni infirmé.
- L'effet de la FPC est moins sensible chez les artistes

⁹ Formation professionnelle continue

¹⁰ Annexes 8 et 10 du régime général d'assurance chômage